



Fédération des Employés et Cadres Force Ouvrière

Section fédérale du COMMERCE & VRP

COMMUNIQUE DE PRESSE

PSE LOGISTIQUE DE CONFORAMA : TOUT POUR LES ACTIONNAIRES RIEN POUR LES SALARIES LICENCIES TOUS AU SIEGE LE 13 MARS 2024 A 9 HEURES !

La direction de Conforama veut faire croire qu'elle écoute et comprend la colère et les revendications des 78 salariés de la plateforme logistique victimes du PSE, qu'ils expriment par leur grève illimitée sur site et par leur venue par 2 fois au siège social.

Le résultat de cette « écoute » et de cette « compréhension » est consternant puisque la direction ose proposer un montant d'indemnité supra-légale avec des montants fixes par tranche d'ancienneté. Un salarié totalisant près de 30 ans au service de Conforama se verrait ainsi gratifié, dans le meilleur des cas, de la mirobolante somme de 30 000 €...

Belle « récompense » pour des salariés qui ont tout donné à leur entreprise, au détriment souvent de leur santé !

Devant ce nouvel affront, les salariés de la plateforme poursuivent leur grève et reviendront au siège social le mercredi 13 mars 2024, à l'occasion de la 5^{ème} réunion de « négociation ».

La Section fédérale du commerce & VRP de la FEC-FO et la Section FO Conforama appellent à nouveau tous les Camarades et tous les salariés à manifester leur colère devant le Siège social, à Lognes, le mercredi 13 mars 2024 à 9 heures, pour exiger des mesures de licenciement en corrélation avec les moyens du groupe Lutz.

Paris, le 12 mars 2024

Contacts :

Jacques MOSSE-BIAGGINI, Délégué Syndical Central FEC-FO Conforama France : 06 61 55 31 68

Salim RADJAH, Délégué Syndical FO Conforama Logistique : 06 28 37 88 33

Manuel AIRES, Représentant Syndical FEC-FO auprès du CSEC Conforama France : 06 50 24 64 15

Mouloud HAMMOUR, Secrétaire FO du CSEC Conforama France : 06 23 79 92 25

Gérald GAUTIER, Secrétaire général de la section Commerce & VRP de la FEC-FO : 06 60 86 28 29